REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **03 mai 2018**

Compte rendu affiché le **09 mai 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **27 avril 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Josette PRALY à Stéphane GOMEZ, Oscar ARAZ à Myriam MOSTEFAOUI, Philippe MOINE à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Kaoutar DAHOUM**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nawelle CHHIB, Batoul HACHANI**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Objet :

18.05.0904
Attribution d'une subvention à l'association Santé Commune, centre de santé associatif

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 09 MAI 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
5

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L2311-7 du CGCT relatif à l'attribution des subventions et l'article L1611-4 du CGCT relatif au contrôle par la collectivité des organismes subventionnés,

Considérant la nécessité de renforcer l'offre de soins primaires sur le territoire au vu de la démographie médicale,

Considérant que le projet de ce centre de santé répond aux besoins de la population dans un secteur en QPV, où les écarts de soins repérés sont les plus nombreux,

Entendu le rapport présenté le 3 mai 2018 par Monsieur MARGUE, adjoint délégué,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

➢ décide d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'association Santé commune afin de faciliter son aide au démarrage pour l'implantation du centre de santé sur la commune.

➢ dit que les crédits sont prévus au budget 2018 crédits réservés, ligne 6514

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY